

**ACTIVITÉS
SPORTIVES**

NOR : MEN19500399C
RLR : 930-1

CIRCULAIRE N° 95-050
DU 3-3-1995

MEN
DLC D1

Documents obligatoires pour la pratique du sport en milieu scolaire

Texte adressé aux recteurs d'académie, aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

■ I - Il convient de rappeler qu'aux termes des dispositions de l'alinéa 2 de l'article 35 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives :

“La participation aux compétitions organisées par chacune des fédérations visées à l'article 16 (dont l'Union nationale du sport scolaire) est subordonnée à la présentation d'une licence portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la discipline concernée, ou, pour les non-licenciés, à la présentation de ce seul certificat médical pour les épreuves qui leur sont ouvertes...”

Un certificat médical de non contre-indication à la compétition sera donc exigé des élèves adhérent à l'UNSS et de ceux qui n'y sont pas licenciés pour toutes les compétitions sportives organisées par cette fédération et quel qu'en soit le niveau.

En conséquence, la note de service n° 88-120 du 2 mai 1988 et les dispositions du paragraphe

3 de la circulaire n° 90-107 du 17 mai 1990 sont abrogées.

Afin d'appliquer strictement les obligations édictées par les dispositions précitées de l'article 35 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984, l'assemblée générale de l'UNSS du 21 juin 1994 a modifié le règlement intérieur de cette association concernant les dispositions relatives à la présentation du certificat médical.

L'adhésion de l'élève à l'UNSS comportant la participation à des compétitions, l'article 1.2.4 du règlement intérieur a prévu que “la licence ne peut être délivrée qu'à un élève ayant volontairement adhéré à l'association sportive de son établissement, sous réserve de la présentation :

- d'une autorisation parentale ;
- d'un certificat médical de “non-contre-indication à la compétition” ou du certificat médical de non-contre-indication aux fonctions de “jeune officiel” en cas de contre-indication à la compétition ;
- d'une attestation d'assurance”.

■ - S'agissant des élèves appartenant à des milieux défavorisés, je vous demande de veiller à ce que ce certificat ou celui de non-contre-indication aux fonctions de “jeune officiel” soit délivré par un médecin de l'éducation nationale pour éviter aux familles des intéressés le coût d'honoraires médicaux.

A cet effet, il appartiendra au chef d'établisse-

ment de prendre l'attache du médecin de l'éducation nationale du secteur dont relève le lycée ou le collège dont il s'agit.

Je vous demande également de faire connaître ces instructions aux médecins de l'éducation nationale de votre académie.

■ - Par ailleurs, dans un but de simplification administrative, un document comportant l'ensemble des cas de figure en matière de certificats médicaux et de pratique des différents sports a été prévu pour l'année scolaire 1995-1996 : il sera diffusé à chaque élève licencié à l'UNSS et pourra être utilisé, au cours de la pré-

sente année scolaire, à titre expérimental.

Je vous prie de trouver ce document en annexe. Il serait opportun d'en communiquer copie aux médecins de l'éducation nationale.

Je vous prie de me faire connaître, sous le présent timbre, les difficultés éventuelles que pourrait rencontrer l'exécution des présentes instructions.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

Le directeur des lycées et collèges
Christian FORESTIER

(voir modèles de documents pages suivantes)

Annexe

Ce document contient :

- 1 certificat de non contre-indication à la pratique sportive en compétition ;
- 1 certificat de non contre-indication à la fonction de jeune officiel ;
- 1 certificat de surclassement ;
- 1 autorisation parentale.

Ce document sera intégré au livret sportif individuel délivré à chaque licencié à la rentrée 1995-1996.

Il pourra être utilisé, à titre expérimental, durant l'année scolaire 1994-1995 et sera diffusé dans ce cas à chaque futur licencié.

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPÉTITION

Je soussigné (e).....

Docteur en Médecine, demeurant

certifie avoir examiné né (e) le

et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique des sports suivants en compétition :

(Rayer seulement les sports contre indiqués)

Sports collectifs

Basket-Ball
Base-Ball
Football
Handball
Tchoukball
Hockey sur gazon
Rugby
Volley-Ball

Sports d'expression

Trampoline
Danse
Gymnastique rythmique
et sportive (GRS)

Sports duels

Boxe Française
Boxe
Escrime
Judo
Lutte

Sports de balle

Badminton
Pelote Basque
Tennis
Tennis de table
Squash

Sports de plein air

Aviron
Canoë-Kayak
Course d'orientation
Golf
Planche à voile
Voile
Ski Alpin
Ski Nordique
Surf
Escalade
Spéléologie

Autres sports individuels

Athlétisme
Biathlon
Triathlon
Cross
Cyclisme, VTT
Natation
Haltérophilie
Tir à l'arc
Patins à roulettes
Sports équestres
Sports de boules
Sports de quilles
Pentathlon UNSS
Techniques de cirque

Autres (préciser) :

NB : pour les sports ne figurant pas sur la liste ci-dessus et qui nécessitent un examen spécial préalable à la délivrance d'une licence (exemple : plongée, vol libre), il convient de se référer à la législation en vigueur dans la fédération concernée.

Fait à le

Cachet et signature du médecin

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA FONCTION DE JEUNE OFFICIEL

Je soussigné (e).....
Docteur en Médecine, demeurant
certifie avoir examiné né (e) le

et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant l'exercice de la fonction de :

- arbitre (1)
- juge (1)
- chronométrateur (1)
- marqueur (1)

dans le ou les sports suivants :

(1) Rayer la ou les mentions inutiles

(Rayer seulement les sports contre indiqués)

Sports collectifs

Basket-Ball
Base-Ball
Football
Handball
Tchoukball
Hockey sur gazon
Rugby
Volley-Ball

Sports d'expression

Trampoline
Danse
Gymnastique rythmique
et sportive (GRS)

Sports duels

Boxe Française
Boxe
Escrime
Judo
Lutte

Sports de balle

Badminton
Pelote Basque
Tennis
Tennis de table
Squash

Sports de plein air

Aviron
Canoë-Kayak
Course d'orientation
Golf
Planche à voile
Voile
Ski Alpin
Ski Nordique
Surf
Escalade
Spéléologie

Autres sports individuels

Athlétisme
Biathlon
Triathlon
Cross
Cyclisme, VTT
Natation
Haltérophilie
Tir à l'arc
Patins à roulettes
Sports équestres
Sports de boules
Sports de quilles
Pentathlon UNSS
Techniques de cirque

Autres (préciser) :

Fait à le

Cachet et signature du médecin

CERTIFICAT DE SURCLASSEMENT

Je soussigné (e)
Docteur en Médecine, demeurant
certifie avoir examiné né (e) le
et l'autorise à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure dans le ou les sports suivants :
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à le
Cachet et signature du médecin

Ce certificat est à présenter obligatoirement avant toute compétition.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) père, mère, tuteur, représentant légal (1)
- autorise (2)
à participer aux activités de l'Association sportive (3).....
- autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une interven-
tion médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (4).

Fait à le
Signature

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Indiquer : Nom et prénom du licencié
- (3) Indiquer : Nom de l'établissement
- (4) Rayer en cas de refus d'autorisation